

LIMALONGES

PROCES VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2017

Le 12 décembre deux mil dix sept, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges, se sont réunis à 20 heures 00 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du conseil municipal : 5 décembre 2017

Présents : Messieurs et Mesdames : Machet Annette, Grimaud Marie-Thérèse, Biraud Alain, Meunier Magaly, Léoment Nathalie, Bousser Albert, Deschamps Valérie, Bouyer Nadia, Fouché Sylvie, Nicolas Cluseau, Fombelle Morgan, Hauwaert Gaëlle, Moraud Franck

Absents excusés : Bonnisseau Denis

Absents : Airault-Mounier Stéphanie

Secrétaire de séance : Gaëlle Hauwaert

Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 6 novembre 2017

1/4 d'heure citoyen

Intervention de Monsieur Caclin de La Communauté de communes du Mellois en Poitou sur un projet d'implantation d'InterMarché sur la Zone d'activités des Maisons-Blanches.

Projet Eolien de Montjean

Le maire présente le projet Eolien de la commune de Montjean : construction de 5 éoliennes de 150 m.

Limalonges se situant dans le périmètre du projet (6 kms), le conseil municipal doit donner son avis sur le projet :

Le conseil municipal se prononce par 6 voix pour et 7 abstentions (13 votants).

Virement de crédit

Virement de crédit nécessaire au compte 2031 (paiements des études du projet "maison des associations") et au compte 1641 (caution des logements)

compte 2138 : - 17 100

compte 2031 : + 17 000

compte 1641 : + 100

Régie recettes

Suite à un contrôle de la trésorerie de Sauzé-Vaussais, il s'avère qu'il faudrait modifier 2 points concernant les locations de la salle de la Cendille :

- Rajout de la nature des recettes encaissées pour la location de la vaisselle seule
- Modification de la périodicité des versements : tous les 2 mois au lieu de tous les mois

Le conseil municipal donne un avis favorable pour le rajout de la location de la vaisselle seule, mais refuse la modification de la périodicité des versements.

En conséquence, le régisseur devra faire un versement (chèque et numéraire) impérativement au moins une fois par mois.

Création de poste pour avancement de grade

Après Avis favorable du maire et du CAP du Centre de Gestion pour l'avancement de grade d'1 agent technique territorial au grade d'Adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, le conseil municipal est sollicité pour la création de ce poste, à compter du 20 décembre 2017.

La création du poste d'Adjoint technique territorial principal de 2ème classe est accepté à l'unanimité.

SEP Sauzé-Vaussais

La commune participe aux voyages organisés par la MCJ à hauteur de 50 %.

En 2018, un voyage a lieu en partenariat avec la SEP.

Le coût de ce voyage est de 316 € par enfant.

3 enfants de Limalonges inscrits à la SEP sont concernés.

Pour ne pas faire de différence entre les aides à la SEP et à la MCJ, le Maire propose de participer financièrement à ce voyage à hauteur de 50 % pour les 3 enfants inscrits à ce voyage par La SEP. Celle-ci facturera la somme à la commune.

Rassemblement des classes de 1945 à 1950

Les classes 1945 à 1950 se rassemblent le 5 mai 2018 à la salle des fêtes. Ils sollicitent la commune pour que celle-ci leur offre l'apéritif.

Le conseil municipal refuse cette demande, cela ne fait pas et ne fera pas partie des attributions de la commune.

Marché public : Maison des associations

Le maire informe le conseil qu'elle va présenter un tableau récapitulatif des propositions de prix suite à l'appel d'offres et demande à Magaly Meunier (conjointe d'un artisan qui a déposé un dossier) de sortir de la salle.

Magaly Meunier intervient en précisant qu'il y a un défaut sur le règlement de consultation et qu'il est écrit à un endroit "St Martin les Melle" au lieu de "Limalonges" et que cette clause sociale d'insertion n'est pas obligatoire.

Magaly Meunier sort de la salle pour ne pas prendre part au débat.

Le tableau récapitulatif est présenté.

Après un débat, il est convenu que la commission "appel d'offres" se réunisse prochainement pour délibérer sur le choix des entreprises retenues pour les options.

Le montant global, options comprises, s'élève à 596 915 € HT. A cette somme s'ajoute 11.50 % pour les honoraires du maître d'œuvre, soit 68 645 €.

Cette somme sera retenue pour solliciter les subventions.

Devant la confusion sur la notion d'adoption du projet, le dossier reste en instance ainsi que les demandes de subventions.

Divers

1. Estimatif des maisons SWEET : le conseil municipal souhaite demander un autre devis à l'entreprise Betin de Chaunay pour comparaison
2. TDF : terrain de la commune aux Maisons-Blanches pour antenne station radio électrique – signature d'un accord de principe pour faire les études de faisabilité
3. Don de Mme Pierrat de 250 € pour l'école. Cette somme servira à acheter du matériel ou des jeux pour l'école et les TAP
4. Infos sur le portage des repas à domicile par la Communauté de communes
5. Nouveaux horaires de la mairie suite à réorganisation du travail :

Accueil public :	Lundi - mardi - jeudi - vendredi : les après midi
Accueil téléphonique :	Lundi et vendredi : toute la journée
	Mardi et jeudi : les après midi
6. Le prêtre remercie la commune d'avoir fait installer l'éclairage dans l'église
7. Remplacer un miroir à La Scie